

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD NIVERNAIS
DU 27 FÉVRIER 2018

Le 27 Février 2018 à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Sud Nivernais, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize (Nièvre) ;

Présents : ROY Régine, GUYOT Justine, THÉVENET Pascal, HOURCABIE Guy, VINGDIOLET Marie-Christine, GAUTHERON François, TEYSSIER Dominique, FONVERNE Jean-Marc, BERNIGAUD René, MONNETTE Jean-Marie, JULIEN Joëlle, BARBIER Daniel, CAILLOT Daniel, NAUX Louis, CONCEPTION Monique, GOULET André, THÉVENARD Pierre, SCHWARZ François, COLAS David, ESCURAT Elisabeth, BARBIER Roger, FALLET Guy, MAZOIRE Guy, AMIOT Guy, DELLA TOFFOLA Solange, SAURAT Jean-François, GAUCHER Noël, RAPIAT Michel, GATEAU Mireille, JAILLOT Annick, BEAUNÉE Michel, DAGUIN Bernard, ROLLIN Philippe, LONGO Orféo, ROUSSELIN Martine, GIRARD Pascal, VADROT Philippe, BUCH Corinne, BERNARD Colette, JAMET Christine, GERMAIN Jean-Claude, SOISSON Jean-Marc, CHABANNES Marie-José, ROUGET Nathalie, COLIN Séverine, FOUBERT Delphine, DUDRAGNE Arnaud.

Excusés : CORLAY Jean-Yves qui a donné procuration à CONCEPTION Monique.

Secrétaire de séance : SAURAT Jean-François.

Madame ESCURAT n'ayant pris part aux débats et aux votes qu'à partir, du point numéroté 4 ci-après.

Madame la Présidente constate que le quorum est atteint et que le Conseil peut valablement délibérer.

Madame la Présidente rend hommage à Monsieur Le Bras

Mesdames, Messieurs,

Je ne peux ouvrir cette séance sans avoir une pensée particulière pour Jean Noël.

Sa disparition brutale nous a bouleversés.

Quelques jours avant, il nous confiait vouloir se représenter à la présidence de la communauté de communes.

Je suis persuadée qu'il aurait été le seul candidat et qu'en toute légitimité nous l'aurions réélu.

Aujourd'hui, une page se tourne.

Jean Noël restera LE Président fondateur de cette communauté de communes.

Sa volonté de développer son territoire d'adoption nous a profondément marqué.

Elle allait bien au-delà de sa conviction.

Comme me l'a dit un de ses proches « Le développement du territoire était ancré en lui, c'était son ADN ».

Bâtitteur, visionnaire, ces deux mots caractérisent complètement tout ce qu'il a accompli et impulsé pendant ces 14 années.

Il nous laisse un héritage incommensurable dont nous devons nous montrer dignes.

Ensemble nous allons le faire vivre, en continuant notre travail dans cette dynamique de développement.

Derrière cette carapace un peu dure qu'il se donnait, il y avait un homme plein d'humanité, toujours prêt à faire pour les autres, sans penser à s'enrichir personnellement.

Ainsi un respect mutuel s'installait et on découvrait l'homme.

Un grand homme !

Grand, il l'était déjà par son nom, puisque LE BRAS en breton veut dire grand.

Mais un grand homme surtout de par son action et son dévouement.

Pour le saluer, pour lui témoigner notre estime et notre gratitude, plutôt qu'une minute de silence qui fige le temps, je vous invite à une minute d'applaudissements.

Sommaire

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 12 Décembre 2017	3
2. Installation de nouveaux Conseillers communautaires représentant la Ville de Decize ...	3
3. Compte-rendu de l'exercice de délégations.....	3
4. Election du Président	4
5. Détermination du nombre de Vice-Présidence et élection des Vice-Présidents.....	9
6. Election des autres membres du bureau	13
7. Nomination des représentants de la CCSN à la Société Publique Locale « Confluence ».....	14
8. Renouvellement de la Commission d'Appel d'Offres	15

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 12 Décembre 2017

Le compte-rendu de la réunion de Conseil du 12 Décembre 2017 est adopté à l'unanimité sans remarques ni réserves.

2. Installation de nouveaux Conseillers communautaires représentant la Ville de Decize

Madame le Président expose que dans le cadre du renouvellement intégral du Conseil Municipal de Decize et conformément à l'article L 273-6 du Code électoral, les Conseillers Communautaires représentant la Ville de Decize ont été élus le 28 Janvier dernier.

Elle ajoute que, suite à la démission, par courrier reçu le 21 février 2018, de Monsieur Roger LOCTOR de son siège de Conseiller Communautaire à la CCSN et conformément aux dispositions des articles L5211-1 du CGCT et L273-10 du Code électoral, Monsieur Michel BEAUNÉE le remplace à cette charge de plein droit.

Les Conseillers Communautaires représentant à présent la Ville de Decize sont donc :

Jean-Marie MONNETTE
Annick JAILLOT
Michel BEAUNÉE
Philippe ROLLIN
Colette BERNARD

Christine JAMET
Jean-Marc SOISSON
Séverine COLIN
Arnaud DUDRAGNE
Justine GUYOT

A l'unanimité, le Conseil prend acte de cette installation.

3. Compte-rendu de l'exercice de délégations

Madame le Président rend compte des décisions exercées par délégation du Conseil :

➤ Virement pour dépenses imprévues au Budget Annexe OM 2017

Pour le budget annexe OM et en application des articles L2322-1 et L2322-2 du CGCT, le virement suivant a été opéré pour ajuster les prévisions budgétaires en matière de charges de personnel.

Section de fonctionnement	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 022-01 : Dépenses imprév.	32 693 €	
D 64111-812 : Rémun.. Princ.		32 693 €

➤ Signature d'un bail commercial à Champvert

En application de la délégation consentie par le Conseil au Président par délibération du 7 Mars 2017 pour la signature de « contrats et conventions », un bail commercial a été passé à compter du 7 Février 2018 avec l'EURL « Le Panier Champivertin » pour les locaux sis 1 bis, rue des Fossés à Champvert.

Le loyer a été fixé à 280 € HT/mois et une franchise de trois mois a été consentie.

➤ **Mise en place du RIFSEEP**

Le RIFSEEP est le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Il est entré en vigueur à la CCSN à compter du 1^{er} Janvier 2018.

Conformément à la délibération 2017/126 du 12 Décembre 2017 et par délégation du Conseil, une décision d'application a été prise pour régler, dans les limites fixées par le Conseil, les parts forfaitaire (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) et incitative (Complément Indemnitaire Annuel) de ce nouveau régime en fonction des cadres d'emploi.

Après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, le Conseil prend acte du compte-rendu des attributions exercées par délégation du Conseil.

4. Election du Président

Suite au décès de Monsieur Jean-Noël LE BRAS, Président élu, Madame Régine ROY, 1^{er} Vice-Président, l'a remplacé provisoirement dans la plénitude de ses fonctions conformément aux dispositions des articles L 5211-2 et L 2122-17 et jusqu'à l'élection d'un nouveau Président.

Madame le Président invite Madame ESCURAT, doyenne d'âge, à animer l'élection du nouveau Président.

Madame ESCURAT expose qu'en vertu de l'article L 5211-2 du CGCT, les modalités de scrutin sont les mêmes que celles prévues pour l'élection du Maire à l'article L 2122-7 du CGCT.

L'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Monsieur DAGUIN, conseiller communautaire, demande à prendre la parole et fait l'intervention suivante :

Nous savons les raisons qui nous conduisent aujourd'hui à réélire la présidence et les vices présidents de notre communauté de communes.

Deux candidats se sont déclarés à la fonction de Président.

Au nom de mes amis du groupe des élus Communistes / Front de Gauche, nous voulons exprimer notre point de vue dans cette nouvelle situation.

L'an dernier à l'issue de son élection de Président, Jean Noel Le Bras concluait sa déclaration, je cite :

« Bien au-delà de nos opinions, de nos divergences, de nos amours et désamours politiques, nous sommes capables de travailler d'une manière pragmatique à notre avenir commun. Nous avons montré que nous pouvons nous rassembler, montrons que nous pouvons travailler ensemble »

Partageants cette conclusion, et dans la situation nouvelle, nous souhaitons pour notre part que cet esprit se poursuive pour mener à terme nos projets décidés ensemble, et ceux que nous déciderons d'ici 2020, le soient dans un esprit constructif répondant aux besoins des populations et des communes.

Néanmoins, nul ne peut ignorer le contexte général national dans lequel nos collectivités ont à travailler. Les politiques gouvernementales à l'égard des collectivités se traduisent par une asphyxie financière, tant les contraintes budgétaires sont devenues insupportables avec la volonté de les mettre sous tutelle.

Nous allons bientôt entrer dans la phase de préparation du budget 2018. Sur quelle base sera-t-il élaboré ? Quels seront les moyens financiers dont nous disposerons ?

Par ailleurs, nous ne pouvons ignorer dans quelles situations se trouve notre département dans de nombreux domaines.

Nos Services Publics subissent toujours les remises en cause, leurs dégradations se poursuivent.

Les droits démocratiques sont bafoués, les collectivités comme partout sont mises à l'index.

L'état sanitaire du Département est une catastrophe, conséquence des choix de régressions depuis des années, et l'actuel « projet régional de santé » aggravera encore cette situation.

Le Système Educatif est de nouveau mis à mal avec la carte scolaire dévoilée pour la prochaine rentrée scolaire.

Et que dire du plan Gouvernemental à l'égard du Service Public de Transport Ferroviaire dont nous mesurons les conséquences. Est-ce la remise en cause de l'électrification de la ligne Nevers/Chagny à laquelle nos collectivités se sont exprimées pour sa réalisation.

On ne peut donc ignorer ce contexte. C'est donc dans celui-ci que nous aurons à travailler. Nous ne doutons pas qu'au-delà de nos sensibilités, de nos engagements nous travaillerons au service des habitants, de leurs besoins, et avec eux.

Quel que soit l'équipe qui sera élue ce soir, notre communauté de communes sera-t-elle un lieu de résistance à la politique Gouvernementale, ou sera-t-elle un relais et accompagnement de celle-ci ?

Pour notre part nous appelons au travail respectueux, d'échange et d'écoute entre les délégués communautaires et nos communes. »

Madame ESCURAT invite les candidats à se déclarer et à présenter leurs candidatures :

Candidats : Monsieur David COLAS et Madame Régine ROY.

Monsieur COLAS fait l'intervention suivante :

Mesdames et Messieurs les élus communautaires,

Mesdames, Messieurs

C'est un honneur pour moi de présenter ce soir ma candidature à la présidence de notre communauté de communes, et comme les choses auraient dû se passer différemment permettez- moi de débiter mon propos par cette jolie citation de Jean d'Ormesson.

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents, dans la mémoire des vivants »

Et cette mémoire, cher Jean- Noël ou que vous soyez, Président, je m'engage à ne pas en manquer.

Issue de deux fusions quasi- successives, chemin faisant, vous avez... nous avons tous construit et nous construirons encore cette communauté de communes. J'ai choisi de

présenter ma candidature à la présidence, non pas en faisant le choix d'une simple déclaration mais en faisant des propositions sérieuses et concrètes tant dans la gouvernance que dans les projets. J'ai donc choisi de communiquer auprès de vous tous en ce sens, en organisant une rencontre et en vous adressant des documents. Comptable de formation, un parcours professionnel riches d'expériences sur l'ensemble du territoire et de très nombreuses formations à mon actif, presque une chaque année depuis 20 ans, sapeur-pompier professionnel ces 15 dernières années, je suis aujourd'hui chef d'entreprises et employeur.

Mon activité me conduit à me déplacer dans de nombreuses régions de France, pour un élu c'est une véritable aubaine, cela permet d'avoir une vision très élargie et très juste des réalités économiques et non pas une vague idée qui repose sur une activité très locale et révolue.

ce soir, je débiterai mon propos, en affichant mon soutien aux habitants de la région de Clamecy et aux courage dont font preuve nos collègues élus à déposer leurs écharpes, face à la menace de fermeture des urgences de nuit de l'hôpital de Clamecy, surtout ne nous sentons pas trop privilégié, nous sommes nous aussi concerné en sud nivernais par de réelles menaces, et je vous le dit si besoin était, dans le seul but de l'intérêt général, je déposerai moi aussi mon écharpe sans aucune difficulté ! élu est une fonction, et pas un métier !

Je veux mettre en place une gouvernance active et participative en impliquant sur le terrain l'ensemble des vices-présidents et leurs commissions. Je veux mettre en place une présidence réfléchi et adaptée en faisant des investissements justifiés, des études limitées et en osant les expérimentations

Employeur moi-même, Je saurais être un président très attentif au bien être des salariés, et ferait preuve d'une attention toute particulière à leurs conditions de travail

Je saurais être un président transparent, et je demanderai à chaque vice-président d'être en mesure de communiquer sans délai sur les décisions et les travaux entrepris.

Elu président, je veux restaurer le principe de question réponses sans conditions lors des conseils, créer une commission finances ouverte à tous les conseillers en souhaitant qu'au moins un représentant de chaque commune puisse y siéger

Je proposerai très rapidement la mise en place d'un site internet marchand (achetez en sud nivernais.com) pour soutenir nos commerces, nos artisans, nos associations et dont le bénéfice leur sera profitable et visible quasi immédiatement.

Je souhaite la mise en place de circuits agricoles courts en travaillant dès que possible au profit de nos cantines repas scolaires dans un premier temps, pour l'étendre ensuite auprès de tous les consommateurs, en développant les filières agricoles locales

Je souhaite que nous puissions travailler rapidement sur l'entretien de nos voiries, oui ce n'est pas une compétence communautaire, mais nous en avons besoin, alors ensemble peut-être arriverons nous à trouver une solution qui convienne à tous

Je souhaite mettre en place des contrats donnant/donnant avec des villes ou des communes qui font des choses, d'ailleurs si elles font, c'est qu'elles osent ! je veux parler de Nevers par exemple, mais aussi de DIJON, cette capitale régionale que l'on critique plus que l'on s'y intéresse !, Dijon est une cité gastronomique, alors qu'attendons-nous pour faire de la gastronomie et de l'œnologie bourguignonne, puisque nous sommes en bourgogne ! et de

grâce, je souhaite que nous cessions de nous tourner le dos entre commune, entre CC voisine, donnons du sens à nos projets, à notre territoire, offrons lui une réelle identité !

Président, je souhaite m'entourer d'acteurs économiques, de financeurs, de chefs d'entreprises de sortir du bureau pour aller chercher et développer ce qu'il nous fait défaut : l'emploi et la formation professionnelle

Etre en activité me permet d'avoir un réseau, de connaître certains chemins, certaines pistes qui ne demandent qu'à être explorées

Je ne négligerai pas nos entreprises, nos commerces, nos artisans, déjà installés et qui ont aussi besoin et pour lesquels je souhaite dans la limite de nos compétences engager des échanges vis leur chambres consulaires

Je ne veux pas que l'on s'interdise de réfléchir et de travailler, ensemble sur tous les sujets de notre quotidien même s'ils ne sont pas communautaire :

Bien vieillir, se déplacer, se soigner, la scolarité, le numérique, la solidarité, les structures d'accueil et de garde d'enfants, autant de thèmes pour lesquels je souhaite mettre en place des échanges avec les élus et les professionnels de chaque secteur

Que l'on arrête de parler de tourisme, mais plutôt d'une destination touristique

Si vous n'avez pas encore fait votre choix, si vous êtes encore indécis, si vous souhaitez que votre communauté de commune fonctionne dans son temps, dans son époque avec modernité et audace, qu'elle relève le défi de non isolement territoriale, avec des projets, des valeurs humaines de partage, de solidarité et de travail, alors je vous invite à me donner votre voix, celle de votre commune, il n'y a pas de grande ou de petite commune dans une France où plus de 80% comptent moins de 2 000 habitants, toutes les communes ont un potentiel, quelle qu'elles soient et où qu'elles soient ! je vous remercie.

Madame ROY fait l'intervention suivante :

C'est dans ce contexte particulier, alors que j'assume la présidence par intérim, que je m'adresse à vous pour présenter ma candidature à la présidence de notre communauté de communes Sud Nivernais.

Je m'investis pleinement dans cette mission depuis plus de 2 mois.

Cette période transitoire m'a permis d'être au cœur du sujet, d'appréhender la fonction jour après jour et d'en mesurer l'importance, mais c'est après une longue et mûre réflexion que j'ai décidé de postuler.

1ère vice-présidente depuis 1 an, J'ai pu prendre connaissance de tous les dossiers au côté du président et me familiariser avec les instances liées à la CCSN.

J'anime également la commission des déchets ménagers, en relation avec le service OM.

Je suis élue à la ville d'Imphy depuis 2008, et je suis 1er adjoint, chargée des finances et de l'urbanisme.

Mon activité professionnelle, m'a permis de diversifier mes connaissances, mais aussi d'acquérir un sens accru du relationnel.

J'ai tout d'abord travaillé à l'usine d'Imphy, aujourd'hui APERAM, en qualité de secrétaire de direction et acheteur, puis au Centre Social d'Imphy, où j'étais comptable.

Je suis maintenant à la retraite, je souhaite mettre mon temps disponible, au service des communes de notre communauté.

Il y a un peu plus d'un an, nous avons associé nos 20 communes, conséquence de la loi NOTRe,

avec la volonté de créer une dynamique forte sur l'ensemble de notre territoire, insufflée par Jean Noël LE BRAS, depuis la création de cette intercommunalité à travers le développement économique.

Après une phase d'installation, nous avons appris à travailler ensemble dans la sérénité, indépendamment de nos différences et de nos diversités.

J'ai l'intime conviction, que c'est dans le consensus que nous réussirons à atteindre nos objectifs et nous projeter dans l'avenir.

Je maintiendrai l'organisation mise en place lors de la dernière fusion en gardant la plupart des commissions et délégations.

J'apporterai quelques modifications, qui tiendront compte d'une part d'éléments nouveaux, comme la GEMAPI compétence transférée aux EPCI depuis le 1er janvier, le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), et d'autre part, de souhaits ou remarques, avec notamment la création d'une commission de finances.

J'aurai à cœur de poursuivre et concrétiser les projets en cours, durant les 2 années qui nous mèneront à de prochaines élections.

De par sa raison d'être, notre communauté de communes est un espace de solidarité, qui permet d'avoir un projet commun de développement où chaque commune a sa place.

J'ai entendu que les communes dites rurales ont des attentes.

Par la commission de mutualisation des moyens, je serai attentive à leurs besoins, je saurai faire aboutir des propositions et apporter d'autres pistes de réflexion comme par exemple des fonds de concours

C'est notre projet de territoire, en cours d'élaboration après la dernière fusion, qui guidera nos actions pour les prochaines années et qui nous permettra d'obtenir des financements non négligeables des instances diverses.

Ensemble, nous avons choisi de continuer à favoriser le développement économique et son aménagement, compétence obligatoire, mais surtout clé de voûte de notre projet communautaire depuis sa constitution.

Source de création d'activités et d'emplois, mais aussi de retombée financière, notre projet de développement se déclinera sur l'ensemble de notre communauté de communes.

Notre objectif étant orienté, vers 3 axes, qui permettront le renforcement de l'attractivité du territoire.

- conforter l'économie touristique*
- accompagner le développement des énergies renouvelables*
- favoriser l'implantation et le développement des PME*

Je mettrai un point d'honneur à concrétiser notre projet phare pour 2018.

La création du centre technique fluvial au port de la copine à Champvert, dont les installations seront complémentaires avec celles du port de la jonction.

Ce projet est associé à la construction d'un bâtiment emploi formation qui permettrait entre autre, d'appuyer la mise en place d'une formation nautique, portée par le Lycée Maurice Genevois à Decize, sur notre territoire.

J'assumerai pleinement les responsabilités qui incombent à la fonction de Présidente.

Cependant je n'entends pas mener cette mission seule.

Je sais la complexité des dossiers que nous aurons à traiter avec des enjeux majeurs pour notre territoire. Je saurai, m'appuyer en collaboration avec les services sur les connaissances et les compétences de chacun.

Merci de votre attention

Il est procédé à un premier vote. A l'issue du décompte un bulletin de trop est présent. Madame ESCURAT propose de ne pas prendre en compte ce vote et de procéder à un nouveau premier tour. Le Conseil agréé.

Votants : 48

Blancs ou Nuls : 2

Suffrages exprimés : 46

Majorité absolue : 24

A obtenu :

Madame Régine ROY : 25

Monsieur David COLAS : 21

Madame Régine ROY ayant obtenu la majorité absolue est élu Président de la Communauté de Communes du Sud Nivernais. Il lui revient désormais d'assurer la Présidence de cette assemblée.

Madame ROY fait l'intervention suivante :

J'ai conscience de l'honneur que vous me faites, en m'élisant présidente de la communauté de communes du sud nivernais, et je tiens à vous remercier de la confiance que vous venez de me témoigner.

Je serai brève puisque je vous ai déjà fait part de mes motivations et de mes orientations à devenir présidente de la communauté de communes.

Je souhaite travailler avec tous les élus, dans le consensus, c'est le meilleur gage pour faire avancer les dossiers.

5. Détermination du nombre de Vice-Présidence et élection des Vice-Présidents

Madame le Président rappelle au Conseil que le nombre de Vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant dans le cadre des règles fixées à l'article L 5211-10 du CGCT.

Elle propose de fixer le nombre de Vice-Présidents à 9.

Après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, le Conseil agréé cette proposition.

Le Conseil Communautaire procède aux élections successives, au scrutin secret à la majorité absolue, de chacun des Vice-Présidents.

➤ **1^{ère} Vice-Présidence**

Candidat : Justine GUYOT

Votants : 48

Blancs ou Nuls : 17

Suffrages exprimés : 31

Majorité absolue : 16

A obtenu :

Justine GUYOT: 30

Marie-Christine VINGDIOLET : 1

Justine GUYOT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élue Premier Vice-Président.

➤ **2^{ième} Vice-Présidence**

Candidat : Pascal THÉVENET

Votants : 48

Blancs ou Nuls : 15

Suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

A obtenu :

Pascal THÉVENET: 30

Pascal THÉVENET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu Deuxième Vice-Président.

➤ **3^{ième} Vice-Présidence**

Candidat : Guy HOURCABIE

Votants : 48

Blancs ou Nuls : 25

Suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

A obtenu :

Daniel BARBIER : 1

David COLAS : 1

Guy HOURCABIE : 21

Guy HOURCABIE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu Troisième Vice-Président.

➤ **4^{ème} Vice-Présidence**

Candidat : Marie-Christine VINGDIOLET

Votants : 48

Blancs ou Nuls : 11

Suffrages exprimés : 37

Majorité absolue : 19

A obtenu :

Marie-Christine VINGDIOLET :37

Marie-Christine VINGDIOLET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élue Quatrième Vice-Président.

➤ **5^{ème} Vice-Présidence**

Candidats : Noël GAUCHER, François GAUTHERON

Votants : 48

Blancs ou Nuls : 9

Suffrages exprimés : 39

Majorité absolue : 20

A obtenu :

Noël GAUCHER :16

François GAUTHERON : 20

Daniel BARBIER : 1

David COLAS : 1

Pierre THÉVENARD : 1

François GAUTHERON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu Cinquième Vice-Président.

➤ **6^{ème} Vice-Présidence**

Candidat : Dominique TEYSSIER

Votants : 48

Blancs ou Nuls : 15

Suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

A obtenu :

Dominique TEYSSIER : 30

Daniel BARBIER : 2

Pierre THÉVENARD : 1

Dominique TEYSSIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu Sixième Vice-Président.

➤ **7^{ième} Vice-Présidence**

Candidat : Jean-Marc FONVERNE

Votants : 48

Blancs ou Nuls : 15

Suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

A obtenu :

Jean-Marc FONVERNE: 27

Daniel BARBIER : 4

Pierre THÉVENARD : 1

David COLAS : 1

Jean-Marc FONVERNE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu Septième Vice-Président.

➤ **8^{ième} Vice-Présidence**

Candidat : René BERNIGAUD

Votants : 48

Blancs ou Nuls : 12

Suffrages exprimés : 36

Majorité absolue : 19

A obtenu :

René BERNIGAUD : 32

Pierre THÉVENARD : 2

David COLAS : 1

Pascal GIRARD : 1

René BERNIGAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu Huitième Vice-Président.

➤ **9^{ième} Vice-Présidence**

Candidat : Jean-Marie MONNETTE

Votants : 48

Blancs ou Nuls : 12

Suffrages exprimés : 36

Majorité absolue : 19

A obtenu :

Jean-Marie MONNETTE : 26

Pierre THÉVENARD : 4

Daniel BARBIER : 3

André GOULET : 1

David COLAS : 1

Monique CONCEPTION : 1

Jean-Marie MONNETTE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu Neuvième Vice-Président.

6. Election des autres membres du bureau

Sur proposition du Président, le Conseil Communautaire procède à la désignation des autres membres du bureau.

	Candidat	Suffrages exprimés	A obtenu
Membre n°1	Joëlle JULIEN	48	Joëlle JULIEN : 48 Voix
Membre n°2	Daniel BARBIER	48	Daniel BARBIER : 48 Voix
Membre n°3	Daniel CAILLOT	48	Daniel CAILLOT : 48 Voix
Membre n°4	Louis NAUX	48	Louis NAUX : 48 Voix
Membre n°5	Monique CONCEPTION	48	Monique CONCEPTION : 48 Voix
Membre n°6	André GOULET	48	André GOULET : 48 Voix
Membre n°7	Pierre THÉVENARD	48	Pierre THÉVENARD : 48 Voix
Membre n°8	François SCHWARZ	48	François SCHWARZ : 48 Voix
Membre n°9	David COLAS	48	David COLAS : 48 Voix
Membre n°10	Elisabeth ESCURAT	48	Elisabeth ESCURAT : 48 Voix
Membre n°11	Roger BARBIER	48	Roger BARBIER : 48 Voix
Membre n°12	Guy FALLET	48	Guy FALLET : 48 Voix
Membre n°13	Guy MAZOIRE	48	Guy MAZOIRE : 48 Voix

Madame Joëlle JULIEN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élue membre du bureau.

Monsieur Daniel BARBIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu membre du bureau.

Monsieur Daniel CAILLOT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu membre du bureau.

Monsieur Louis NAUX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu membre du bureau.

Madame Monique CONCEPTION ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élue membre du bureau.

Monsieur André GOULET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu membre du bureau.

Monsieur Pierre THÉVENARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu membre du bureau.

Monsieur François SCHWARZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu membre du bureau.

Monsieur David COLAS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu membre du bureau.

Madame Elisabeth ESCURAT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élue membre du bureau.

Monsieur Roger BARBIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu membre du bureau.

Monsieur Guy FALLET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu membre du bureau.

Monsieur Guy MAZOIRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu membre du bureau.

7. Nomination des représentants de la CCSN à la Société Publique Locale « Confluence »

Madame le Président expose que la Communauté de Communes Sud Nivernais détient 90% du capital de la Société Publique Locale « Confluence » (SPL). Les communes de Decize, Lucenay-lès-Aix, Cossaye, Sougy/Loire, Saint-Germain Chassenay, Fleury/Loire, Avril/Loire et Lamenay/Loire détiennent le capital restant.

Conformément aux statuts de la SPL, la CCSN doit :

- désigner son représentant à l'Assemblée Générale des Actionnaires de la SPL
- désigner ses 10 mandataires la représentant au Conseil d'Administration de la SPL

Après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, désigne :

➤ Représentant de la CCSN à l'Assemblée Générale des Actionnaires :

- Régine ROY

➤ Mandataires représentant la CCSN au Conseil d'Administration de la SPL :

- | | |
|----------------------|----------------------|
| - Jean-Marc FONVERNE | - François GAUTHERON |
| - Annick JAILLOT | - Guy MAZOIRE |
| - Louis NAUX | - Philippe ROLLIN |
| - Nathalie ROUGET | - Régine ROY |
| - François SCHWARZ | - Dominique TEYSSIER |

8. Renouveaulement de la Commission d'Appel d'Offres

Madame le Président propose, suite aux vacances constatées, le renouvellement intégral de la Commission d'Appel d'Offres.

L'article L 1414-2 renvoyant à l'article 1411-5 du CGCT stipule que la commission d'appel d'offres est composée, lorsqu'il s'agit d'un établissement public de coopération intercommunale, par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, Président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Cet article prévoit également la désignation ou l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime désigne membres de la Commission d'appel d'offres, sous la Présidence de Madame Régine ROY.

<u>Titulaires :</u> - Corinne BUCH - Justine GUYOT - Noël GAUCHER - Pascal THÉVENET - Marie-Christine VINGDIOLET	<u>Suppléants :</u> - René BERNIGAUD - André GOULET - Annick JAILLOT - Jean-Marie MONNETTE - Dominique TEYSSIER
--	---

En l'absence de question diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôt la séance à 19h45.